



ÉCOLE SAINT-ISIDORE/LANGEVIN

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION À L'INTENTION DES PARENTS

2024-2025

DOCUMENT À CONSERVER

Troisième cycle et élèves de nos groupes GA-TSA de ce niveau

PREMIÈRE COMMUNICATION

Au plus tard le 16 octobre 2023, vous recevrez une première communication écrite portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant. Elle sera complétée par le titulaire et par les spécialistes.

BULLETINS

Au cours de l'année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

1er bulletin : vous sera remis au plus tard le **20 novembre 2024**

2e bulletin : vous sera remis au plus tard le **14 mars 2025**

3^{ème} bulletin : vous sera remis au plus tard le **1 juillet 2025**

Les résultats se baseront sur des preuves d'apprentissages pertinentes et variées (observations, conversations ou productions d'élèves), choisies en fonction des particularités des disciplines. Elles seront analysées au regard des critères d'évaluation précisés dans les cadres d'évaluation. En cette année particulière, des vérifications pour s'assurer de la validité des preuves d'apprentissage recueillies à distance pourraient être effectuées. En tout temps, les résultats s'appuieront sur le jugement professionnel des enseignants.

En plus des bulletins, l'école utilise également différents moyens de communication vous permettant de suivre le cheminement scolaire de votre enfant en fonction de ses besoins : le dossier d'apprentissage, les rencontres de parents, l'agenda, les commentaires sur les travaux, les appels téléphoniques, les auto-évaluations, etc.

Les dates et modalités des rencontres de parents vous seront précisées dans les prochaines semaines.

Première étape :

- Du 29 août au 14 novembre 2024
- Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année.
- Le bulletin sera disponible sur le portail Mozaïk au plus tard le 20 novembre 2024

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Deuxième étape :

- Du 18 novembre 2024 au 27 février 2025
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera disponible sur le portail Mozaïk au plus tard le 14 mars 2025.

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Troisième étape :

- Du 10 mars au 20 juin 2025
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera disponible sur le portail Mozaïk au plus tard le 1^e juillet 2025.

Liens utiles en lien avec les épreuves imposées par le ministre :

- Ces épreuves auront une valeur de 10% au primaire (ajustement en date de janvier 2024: plan de rattrapage ministériel).
- [Calendrier officiel](#)
- [Guide d'information aux parents.](#)

Discipline Compétences (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 18 novembre 2024	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 14 mars 2025	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication Au plus tard le 1 juillet 2025
FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT			
Lire (40 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de tâches à la suite de lectures en français et dans les autres disciplines et/ou • Carnet de lecture et/ou questionnaire sur les 4 dimensions de la lecture à l'aide de roman/textes et/ou • Entretien de lecture et/ou • Observations suite à des lectures de groupe (interactives, partagée, ateliers de lecture) 		
Écrire (40 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de phrases ou de textes variés pour répondre à des besoins de communication en français et dans les autres disciplines et/ou • Dictées réflexives, contrôles et/ou • Tests périodiques sur les connaissances grammaticales. 		
Communiquer oralement (20 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges formels ou informels et/ou • Grilles d'observation. 		
<p>Note. À la fin de la 6^e année, le MEES fournira une épreuve obligatoire en lecture, en écriture et en mathématique, qui comptera pour 20 % du résultat final.</p>			

Disciplines Compétences (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 18 novembre 2024	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 14 mars 2025	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication Au plus tard le 1 juillet 2025
ANGLAIS, LANGUE SECONDE			
Interagir oralement en anglais (45 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion avec l'enseignant, avec un pair, avec un petit groupe. • Grilles d'observation et d'évaluation. 		
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion. • Réalisation de tâches à la suite de lecture. • Grilles d'observation et d'évaluation. 		
Écrire des textes (20 %)	Évalué	Non évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de petits textes. • Grille d'observation et d'évaluation. 		

Disciplines Compétences (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Au plus tard le 18 novembre 2024	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 14 mars 2025	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication Au plus tard le 1 juillet 2025
MATHÉMATIQUE			
Résoudre une situation problème (30 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Traces de situations problèmes mathématiques et/ou • Grilles d'observation et entretien avec l'élève (problèmes en 3 temps) 		
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Exercices de vérification et/ou • Évaluations périodiques et/ou • Causerie mathématique et/ou • Grilles d'observation. 		
<p>Note. À la fin de la 6^e année, le MEES fournira une épreuve obligatoire en lecture, en écriture et en mathématique, qui comptera pour 20 % du résultat final.</p>			

Disciplines Compétences (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 18 novembre 2024	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 14 mars 2025	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication Au plus tard le 1 juillet 2025
SCIENCE ET TECHNOLOGIE			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique ▪ Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie ▪ Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et technologie 	Évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'observation et entretien avec l'élève et/ou • Questionnaires sur les notions et/ou • Notes de cours et/ou • Réalisations. 		
GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire l'organisation d'une société sur son territoire ▪ Interpréter le changement dans une société sur son territoire ▪ S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire 	Évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'observation et/ou • Questionnaires sur les notions et/ou • Notes de cours et/ou • Réalisations. 		
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ			
ÉVALUÉ			
RÉSULTAT GLOBALE À CHAQUE BULLETIN			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques ▪ Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques ▪ Adopter un mode de vie sain et actif 	<ul style="list-style-type: none"> • Situations de jeu. • Fiche de l'élève. • Carnet d'alimentation. 		

Disciplines Compétences (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 18 novembre 2024	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 14 mars 2025	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication Au plus tard le 1 juillet 2025
CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE			
Examiner une réalité culturelle	Non évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'observation et/ou • Discussions et/ou • Projet de recherche et/ou • Réalisations illustrant la réflexion 		

Disciplines Compétences (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Au plus tard le 16 novembre 2023	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 14 mars 2024	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication Au plus tard le 1 juillet 2024
ARTS PLASTIQUES			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des créations plastiques personnelles ▪ Réaliser des créations plastiques médiatiques (70 %) 	Non évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Productions diversifiées utilisant différentes techniques et médium et/ou • Grilles d'observation. 		
Apprécier des œuvres d'arts, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	Non-évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'appréciation et/ou • Discussions. 		

Discipline Compétences (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20% Date de publication Au plus tard le 16 novembre 2023	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 14 mars 2024	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication Au plus tard le 1 juillet 2024
MUSIQUE			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventer des œuvres vocales ou instrumentales ▪ Interpréter des œuvres musicales (70 %) 	Non évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'observation. • Carnet de traces. • Enregistrements sonores. • Interpréter 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprécier des œuvres musicales, ses interprétations et celles de ses camarades (30 %) 	Évalué	Non évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> • Carnet de traces. • Grilles d'appréciation. 		

Cette compétence transversale sera commentée au bulletin :

1) Organiser son travail (bulletin 3)

Pour les élèves en modification : L'élève est évalué par rapport à des attentes modifiées en rapport avec les exigences du PFEQ, un signe distinctif (code de cours) et une mention (commentaire) au bulletin permettent de le signifier. De plus, l'élève sera évalué en fonction des échelles du cheminement de l'élève 60% si l'élève répond minimalement aux exigences fixées pour lui et a besoin d'un soutien CONSTANT de l'enseignant, 70% si l'élève répond aux exigences fixées pour lui et a besoin d'un soutien RÉGULIER de l'enseignant et 80% si l'élève répond clairement aux attentes fixées pour lui et a besoin d'un soutien PONCTUEL de l'enseignant.

Pour les élèves des classes adaptées (GA-TSA) qui n'ont pas de bulletin modifié, le jugement sera porté selon les attentes du PFEQ du niveau scolaire de l'élève. Il est à noter que les élèves des classes adaptées ont accès à un soutien supplémentaire et à maintes adaptations, mais pas à de la modification si cela n'est pas indiqué avec un code distinctif et un commentaire au bulletin.